

Index de la Global Reporting Initiative – Contenu 2022



La Global Reporting Initiative (GRI) (initiative mondiale sur les rapports de performance) offre aux organisations un cadre leur permettant de communiquer l'incidence de leurs activités sur l'économie, l'environnement et la société. Le tableau ci-dessous fait état de nos déclarations d'information liées à ces lignes directrices. En plus de notre [Rapport sur la durabilité 2022](#), d'autres éléments d'information associés à la GRI se trouvent sur notre [page Web sur la durabilité](#), et dans notre [Notice annuelle](#), notre [Circulaire d'information de la direction](#) (CID), notre [Rapport annuel](#), nos [Règles de conduite](#) et notre [Déclaration sur le soutien apporté à la collectivité](#) (DSAC).

Énoncé d'utilisation	La Sun Life a déclaré de l'information conformément aux normes de la GRI pour la période du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.
Norme GRI 1 utilisée	GRI 1: Fondation 2021
Norme(s) GRI relative(s) au secteur applicable(s)	Aucune

Norme GRI/ autre source	Élément d'information	Emplacement	Omission		
			Exigence(s) omise(s)	Raison	Explication
Éléments généraux d'information					
GRI 2 : Éléments généraux d'information 2021	2-1 Renseignements sur l'organisation	Notice annuelle – pages 2, 3; pays d'exploitation : Allemagne, Australie, Bermudes, Brésil, Canada, Chili, Chine, Corée du Sud, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, France, Hong Kong, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Singapour, Suisse, Vietnam, Uruguay			
	2-2 Entités prises en compte dans le rapport sur la durabilité de l'organisation	Rapport sur la durabilité – page 46; Rapport annuel – pages 10, 11, 16, 17			
	2-3 Période couverte, fréquence et point de contact	Rapport sur la durabilité – pages 2, 8, 46; Rapport annuel – page 10, 11			
	2-4 Reformulation des renseignements	Rapport sur la durabilité – pages 3, 9, 25, 49 (répétition des mêmes données rajustées), 48, 51, 53			
	2-5 Assurance externe	Déclaration d'assurance 2022 (en anglais); Rapport sur la durabilité – pages 46, 52; Au niveau de la direction, la vice-présidente, changements climatiques et impact environnemental de la Sun Life est chargée de surveiller le processus de demande d'assurance externe. Le conseil d'administration ne participe pas à ce processus.			
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Rapport sur la durabilité – pages 2, 46, 47; Rapport annuel – pages 13, 16, 17, 205; Notice annuelle – pages 3-5; La Sun Life établit des contrats avec plusieurs types de fournisseurs à l'échelle de l'organisation. Les types de fournisseurs les plus courants sont les fournisseurs de service et les consultants (immobilier, services d'affaires, technologies de l'information, ressources humaines et services professionnels). Sécurité financière ; Santé des Clients			

Norme GRI/ autre source	Élément d'information	Emplacement	Omission		
			Exigence(s) omise(s)	Raison	Explication
Éléments généraux d'information					
	2-7 Employés	Rapport sur la durabilité – pages 50, 51; DSAC – page 9; L'augmentation du nombre total d'employés de 2021 à 2022 est principalement causée par l'acquisition de DentaQuest par la Sun Life et par la croissance générale des affaires dans d'autres secteurs de l'entreprise.	2-7-a,b	Information non disponible/incomplète	La Sun Life n'est pas en mesure de fournir les renseignements suivants en raison de ses processus de collecte de données sur les employés : nombre total d'employés par région (pour toutes les régions), nombre d'employés permanents et temporaires par région et par sexe. Pour les prochaines périodes de déclaration, nous envisagerons de réviser nos processus de collecte de données afin de fournir ces renseignements.
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Les principaux types de travailleurs de la Sun Life qui ne sont pas des employés sont les travailleurs techniques, les professionnels des affaires, le personnel administratif et de bureau, et les professionnels de la comptabilité et des finances.	2-8-a,b,c	Information non disponible/incomplète	La Sun Life n'est pas en mesure de fournir le nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés, car ces renseignements ne sont pas recueillis de façon uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Nous ne croyons pas être en mesure de fournir ce type de renseignements dans un avenir rapproché.
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	CID – pages 15-22, 23-45, 49-60; Rapport sur la durabilité – page 8			
	2-10 Mise en candidature et sélection des membres de l'instance supérieure de gouvernance	CID – pages 14-22, 31-33, 44, 45			
	2-11 Présidence de l'instance supérieure de gouvernance	CID – page 29			
	2-12 Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la surveillance de la gestion des impacts	Rapport sur la durabilité – pages 5, 6, 8; CID – page 34; Charte du comité de la gouvernance, des placements et de la révision			
	2-13 Délégation de la responsabilité de gestion des impacts	Rapport sur la durabilité – page 8; CID – pages 34, 46-48, 49-60			
	2-14 Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans la déclaration d'information sur la durabilité	Rapport sur la durabilité – page 46; CID – pages 26, 27, 34, 52-54			
	2-15 Conflits d'intérêts	CID – pages 36, 43, 44			
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Chaque trimestre, la Sun Life transmet au conseil d'administration les préoccupations majeures signalées au moyen de la ligne éthique.	2-16-b	Contraintes de confidentialité	La Sun Life ne déclare pas publiquement le nombre de préoccupations majeures transmises au conseil, car elle considère que ces renseignements sont confidentiels.

Norme GRI/ autre source	Élément d'information	Emplacement	Omission		
			Exigence(s) omise(s)	Raison	Explication
Éléments généraux d'information					
	2-17 Savoir collectif de l'instance supérieure de gouvernance	CID – pages 41, 42; Principes directeurs et méthodes de gouvernance			
	2-18 Évaluation du rendement de l'instance supérieure de gouvernance	CID – page 45			
	2-19 Politiques de rémunération	CID – pages 60-64, 70-97; Charte du conseil d'administration			
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	CID – pages 7, 8, 60-62, 70-97			
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Les renseignements sur la rémunération du chef de la direction de la Sun Life figurent aux pages 98-100, 109-128 de la CID.	2-21-a,b,c	Information non disponible/incomplète	La Sun Life n'est pas en mesure de fournir le ratio de la rémunération totale annuelle du chef de la direction par rapport à la rémunération médiane de tous les employés, car ces renseignements ne sont pas recueillis de façon uniforme dans l'ensemble de l'organisation. Pour les prochaines périodes de déclaration, nous envisagerons de réviser nos méthodes afin de fournir ces renseignements.
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Rapport sur la durabilité – page 5			
	2-23 Engagements fondamentaux	Rapport sur la durabilité – pages 23-29, 31-37, 44, 45; Gouvernance et éthique ; Placements durables ; Climat et protection de l'environnement ; Gestion des risques ; Règles de conduite ; Règles de conduite des fournisseurs ; Diversité, équité et inclusion			
	2-24 Intégration des engagements fondamentaux	Rapport sur la durabilité – pages 37, 42, 51; Règles de conduite ; Gouvernance et éthique ; Règles de conduite des fournisseurs			
	2-25 Processus d'atténuation des impacts négatifs	Ligne éthique			
	2-26 Mécanismes pour obtenir des conseils et signaler des préoccupations	Ligne éthique ; Règles de conduite ; Gouvernance et éthique			

Norme GRI/ autre source	Élément d'information	Emplacement	Omission		
			Exigence(s) omise(s)	Raison	Explication
Éléments généraux d'information					
	2-27 Conformité aux lois et réglementations	Les renseignements sur les procédures judiciaires, les démarches réglementaires, les pénalités et les sanctions se trouvent à la page 53 de la Notice annuelle et à la pages 215, 216 du Rapport annuel (Note 23).	2-27-a,b,c,d	Contraintes de confidentialité	La Sun Life ne déclare pas publiquement le nombre total de cas (ou de cas importants) de non-conformité aux lois et réglementations ni la valeur monétaire des amendes connexes, sauf si ces renseignements sont exigés en vertu des lois régissant les valeurs mobilières et autres lois applicables, car elle considère que ces renseignements sont confidentiels.
	2-28 Affiliations	Nos affiliations à différentes organisations figurent sur nos pages Web sur la durabilité (thèmes importants) : Placements durables , Climat et protection de l'environnement , Diversité, équité et inclusion , Sécurité des données et protection des renseignements personnels , Gouvernance et éthique			
	2-29 Méthode d'engagement des parties prenantes	<p>Rapport sur la durabilité – page 47;</p> <p>En 2021, nous avons actualisé l'analyse de matérialité auprès de nos parties prenantes en combinant une analyse basée sur l'intelligence artificielle et un sondage traditionnel. Reportez-vous à la page 47 du Rapport sur la durabilité et aux pages 42, 43 du Rapport sur la durabilité 2021 pour en savoir plus.</p> <p>Nous écoutons et consultons nos parties prenantes par différents moyens durant l'année. Voici les moyens pris en 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clients : Sondages sur l'expérience Client; groupes de discussion; autres canaux de commentaires (en personne, applis mobiles, courriel, médias sociaux, centres d'appels, site Web); communautés en ligne; tests utilisateurs, processus de résolution des plaintes • Employés et conseillers : Sondage sur l'engagement et sondages ponctuels; activités de formation et de perfectionnement; forums en ligne et médias sociaux à l'interne; rencontres d'équipe et rencontres individuelles avec le gestionnaire; programme de rétroaction de sources multiples; évaluations du rendement; réunions d'employés avec les hauts dirigeants; ligne éthique; réseaux d'inclusion internes • Actionnaires, investisseurs, analystes : Assemblées annuelles; conférences téléphoniques et webdiffusions sur les résultats trimestriels; participation à des conférences; réunions avec les groupes d'investisseurs; participation à des sondages • Autorités publiques, organismes de réglementation, associations professionnelles : Participation aux processus de consultation, aux conférences et aux événements; adhésion et participation à des associations professionnelles et de l'industrie; comités d'action politique de la Sun Life et de DentaQuest (États-Unis) • Organismes communautaires et leurs membres : Présence dans la collectivité; parrainage et dons; dons et bénévolat des employés et des conseillers; relations avec les médias • Fournisseurs : Processus de demande de soumission; réunions et mises au point périodiques; gestion continue des relations; évaluation du risque que posent les fournisseurs; programme Diversité des fournisseurs 			
	2-30 Conventions collectives	Environ 0,3 % des employés de la Sun Life sont couverts par des conventions collectives (n'inclut pas les employés temporaires ou de coentreprises). Les conditions de travail des employés sans convention ne sont pas basées sur les conventions collectives couvrant d'autres employés.			

Norme GRI/ autre source	Élément d'information	Emplacement	Omission		
			Exigence(s) omise(s)	Raison	Explication
Thèmes importants					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-1 Processus de détermination des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – page 47; Rapport sur la durabilité 2021			
	3-2 Liste des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – page 47; Plan de durabilité			
Sécurité financière					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 11, 12, 47, 48; Sécurité financière			
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-2 Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – pages 11, 12			
SLF-1	SLF-1 Indicateurs liés à la sécurité financière	Rapport sur la durabilité – page 48			
Santé des Clients					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 14-16, 47, 48; Santé des Clients			
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-2 Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – pages 14-16			
SLF-2	SLF-2 Indicateurs liés à la santé des Clients	Rapport sur la durabilité – page 48			
Mieux-être des employés					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 17, 18, 47, 48; Mieux-être des employés			
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-6 Promotion de la santé du travailleur	Rapport sur la durabilité – pages 17, 18; Mieux-être des employés			
SLF-3	SLF-3 Indicateurs liés au mieux-être des employés	Rapport sur la durabilité – page 48			
Mieux-être de la collectivité					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 19-22, 47, 49; Mieux-être de la collectivité			
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-2 Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – pages 19-22			
SLF-4	SLF-4 Indicateurs liés au mieux-être de la collectivité	Rapport sur la durabilité – pages 19-22, 49			

Norme GRI/ autre source	Élément d'information	Emplacement	Omission		
			Exigence(s) omise(s)	Raison	Explication
Thèmes importants					
Placements durables					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 24-29, 47, 49; Placements durables			
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans l'infrastructure et services soutenus	Rapport sur la durabilité – pages 25, 49; Rapport sur l'utilisation du produit – Obligations durables			
	203-2 Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – pages 25-29			
SLF-5	SLF-5 Indicateurs liés aux placements durables	Rapport sur la durabilité – pages 25, 49			
Climat et protection de l'environnement					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 31-33, 47, 52, 53; Rapport annuel – pages 85-89; Climat et protection de l'environnement			
GRI 201 : Performance économique 2016	201-2 Conséquences financières et autres risques et occasions liés aux changements climatiques	Rapport sur la durabilité – pages 31-33; Rapport annuel – pages 85-89			
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Rapport sur la durabilité – page 53	302-1-d	Sans objet	La Sun Life ne vend pas d'électricité, de vapeur, de chauffage ou de refroidissement.
	302-2 Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation	Nous déclarons de l'information sur les émissions de GES liées aux déplacements d'affaires et aux placements immobiliers aux pages 52, 53 du Rapport sur la durabilité.			
	302-3 Intensité énergétique	Rapport sur la durabilité – page 53; Comprend principalement la consommation énergétique pour nos actifs immobiliers et les immeubles que nous occupons.			
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-5 Consommation d'eau	Rapport sur la durabilité – page 52; Nous déclarons de l'information sur notre consommation d'eau totale en mètres cubes.	303-5-b	Sans objet	La Sun Life ne consomme pas d'eau provenant de zones de stress hydrique.
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (niveau 1)	Rapport sur la durabilité – page 52; Méthodologie de déclaration des émissions de GES (en anglais); Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O; Les émissions de CO ₂ biogéniques ne sont pas prises en compte.			
	305-2 Émissions indirectes de GES (niveau 2)	Rapport sur la durabilité – page 52; Méthodologie de déclaration des émissions de GES (en anglais); Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O.			
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (niveau 3)	Rapport sur la durabilité – page 52; Méthodologie de déclaration des émissions de GES (en anglais); Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O; Les émissions de CO ₂ biogéniques ne sont pas prises en compte.			
	305-4 Intensité des émissions de GES	Rapport sur la durabilité – page 52; Méthodologie de déclaration des émissions de GES (en anglais); Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O.			
	305-5 Réduction des émissions de GES	Rapport sur la durabilité – pages 31, 32, 52; Méthodologie de déclaration des émissions de GES (en anglais); Gaz inclus dans le calcul : CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O.			
SLF-6	SLF-6 Indicateurs liés au climat et à la protection de l'environnement	Rapport sur la durabilité – pages 52, 53			

Omission

Norme GRI/ autre source	Élément d'information	Emplacement	Exigence(s) omise(s)	Raison	Explication
Thèmes importants					
Diversité, équité et inclusion					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 34-37, 47, 50; Diversité, équité et inclusion			
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des instances de gouvernance et des employés	Rapport sur la durabilité – pages 34, 50; CID – pages 24, 31-33			
	405-2 Ratio du salaire de base et rémunération des femmes par rapport aux hommes	Rapport sur la durabilité – pages 35, 50			
SLF-7	SLF-7 Indicateurs liés à la diversité, l'équité et l'inclusion	Rapport sur la durabilité – page 50			
Expérience Client					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 38, 39, 47, 49; Expérience Client			
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-2 Impacts économiques indirects substantiels	Rapport sur la durabilité – pages 38, 39, 49			
SLF-8	SLF-8 Indicateurs liés à l'expérience Client	Rapport sur la durabilité – page 49			
Sécurité des données et protection des renseignements personnels					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 40, 41, 47, 51; Sécurité des données et protection des renseignements personnels			
GRI 418 : Vie privée des clients 2016	418-1 Plaintes fondées concernant des manquements à la protection des renseignements personnels et des pertes de données des Clients	Rapport sur la durabilité – pages 41, 51	418-1-b	Contraintes de confidentialité	La Sun Life ne divulgue pas le nombre total de fuites, de vols ou de pertes de données de Clients détectés, car ces renseignements sont confidentiels.
SLF-9	SLF-9 Indicateurs liés à la sécurité des données et à la protection des renseignements personnels	Rapport sur la durabilité – page 51			

Norme GRI/ autre source	Élément d'information	Emplacement	Omission		
			Exigence(s) omise(s)	Raison	Explication
Thèmes importants					
Gestion des talents					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 42, 43, 47, 51; Gestion des talents			
GRI 404 : Formation et éducation 2016	401-1 Nouveaux employés et taux de rotation du personnel	Rapport sur la durabilité – pages 43, 51	401-1	Information non disponible/incomplète	La Sun Life n'est pas en mesure de fournir les renseignements suivants en raison de ses processus de collecte de données sur les employés : nouveaux employés et taux de rotation du personnel par âge, sexe et région. Pour les prochaines périodes de déclaration, nous envisagerons de réviser nos processus de collecte de données afin de fournir ces renseignements.
	404-2 Programmes de perfectionnement des employés et d'aide à la transition	Rapport sur la durabilité – pages 42, 43; Les programmes d'aide à la transition de la Sun Life, comme la planification de la retraite et l'indemnité de départ, varient selon la région.			
SLF-10	SLF-10 Indicateurs liés à la gestion des talents	Rapport sur la durabilité – page 51			
Gestion des risques					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 44, 47, 51; Gestion des risques			
SLF-11	SLF-11 Indicateur lié à la gestion des risques	Rapport sur la durabilité – pages 44, 51			
Gouvernance et éthique					
GRI 3 : Thèmes importants 2021	3-3 Gestion des thèmes importants	Rapport sur la durabilité – pages 45, 47, 51; Gouvernance et éthique			
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des instances de gouvernance et des employés	Rapport sur la durabilité – pages 45, 51			
GRI 415 : Politiques publiques 2016	415-1 Contributions politiques	Aux États-Unis – La Sun Life États-Unis et ses sociétés affiliées ont fait des contributions directes d'une valeur de 347 500 \$ US, le comité d'action politique a fait des contributions d'une valeur de 501 225 \$ US, et nos comités d'action politique financés par les employés ont déboursé 167 750 \$ US. Les noms des bénéficiaires sont divulgués sur les sites Web des commissions électorales fédérale et d'État et sur le site opencrets.org .			
SR-12	SR-12 Indicateurs liés à la gouvernance et à l'éthique	Rapport sur la durabilité – page 51			